



Réunion CSNDG 9 et 10 Février 2019 PATINOIRE DE BELFORT

Membres présents :

- Maxime BEAUGRAND
- Corinne CORNU
- Loïc COSNUAU
- Lydie FERREY
- Pascal GIRARDOT
- Eric LE MERCIER

Par SKYPE :

- Dorine COUSIN, présidente de l'AFEDG

Excusés :

- Robert COTTET-GAYDON
- Christine HURTH

Invités :

- Pierre-Côme STOCK, Président de l'A.S.M Belfort Danse sur Glace

Le PV de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Le dernier organigramme reprenant la cooptation de Christine HURTH (approuvée par l'ensemble des membres de la CSNDG) ainsi que la mise en place des différents règlements est en pièce jointe.

Présentation du Projet Sportif de la CSN Danse sur Glace 2018/2022

Loïc COSNUAU informe la CSNDG que ce projet a été rédigé en urgence pour présentation au Ministère des Sports par la DTN pour l'obtention des subventions (demande par Mail le 6 Décembre avec une date limite de retour pour le 13 Décembre).

Il est procédé à la relecture et amendement du projet Sportif

DIAGNOSTIC DE LA CSN Danse sur Glace

- **Etat des lieux : les problématiques majeures**

Nombre de couples trop faible : inférieur à 60 couples sur une moyenne de 4 ans et sur 8 catégories soit 7 couples par catégorie. Vivier trop faible pour garantir un nombre important (10) de couples sur les catégories séniors élites.

A ce jour la qualité en danse sur glace en séniors se concentre sur moins de 4 couples et la relève à court terme présente un vivier inférieur à 10 couples

Le prévisionnel des couples juniors passant séniors ferait passer pour la saison prochaine à 7 couples séniors.

La CSNDG souligne le fait qu'aucun parcours ni sportif ni scolaire n'est proposé aux couples séniors en dehors de ceux qui font les compétitions internationales. Ce qui fait que les couples, hors de ce circuit d'Elites arrêtent. A cela se rajoute un coût financier important.

Nombre de club pratiquant la danse sur glace trop faible. Disparition de plusieurs clubs pratiquant la danse sur glace. De ce constat en résulte, moins de 10 clubs développent la danse sur glace en couple en compétition. Sur ces 10 clubs, seulement 5 sont en mesure de présenter des couples de niveaux Championnats de France. Un vivier solos filles pas au niveau pour accéder au couple en catégorie juniors et viser l'international. Les garçons choisissent des partenaires étrangères. Le solo ne permet plus une formation qualitative pour le couple. Les entraîneurs visent « la gagne » avant la qualité d'une formation de base valorisant à terme la possibilité de faire du couple.

Les clubs développant le couple actuellement ne sont pas assez nombreux. Beaucoup de clubs ne peuvent pas créer de couples par manque d'équipement (heures de glace) et du fait de la prépondérance des clubs d'artistique et de hockey. Des clubs disparaissent faute d'entraîneurs : Cholet, ou risquent de disparaître Besançon ou d'arrêter la danse (TCP). D'autres disparaissent du fait de la prédominance d'une autre discipline : Evry Certains ont fortement limité leur participation en TDF (Rouen) pour mettre leur priorité sur une autre discipline.

Concernant l'absence de vivier solos filles, cela est surtout vrai à partir des cadets 2 où il est constaté un très grand nombre d'arrêts de patineuses, essentiellement parmi les meilleures (pas de perspectives sportives intéressantes). La plupart des couples séniors sont français pour le garçon et étrangère pour la fille.

Concernant les clubs qui jouent la "gagne", le problème de jugement de la "mauvaise" position des filles a été de nombreuses fois remonté par la CSNDG.

Il fallait que le système + 5 – 5 vienne corriger cela.

La grille des critères pour les GOE a été ainsi refondue en fin de saison pour tenir davantage compte dans les caractéristiques positives de la tenue et du placement du bassin.

Loïc COSNUAU interrogera le représentant de la CNOA pour vérifier que ce critère a bien été pris en compte et lui redire d'accentuer les réunions initiales de juge sur ce point.

Manque d'entraîneurs qualifiés pour la pratique de la danse sur glace, et encore plus marqué pour les compétences en couple. Donc frein pour son développement. Les compétences sont trop justes pour une formation performante sur un grand nombre de clubs.

Les entraîneurs manquent de temps et de moyens.

Les formations restent limitées même si la formation continue des entraîneurs a été remise en place depuis 3 ans.

Des occasions peu coûteuses (ex : dernier stage de Vaujany) ne sont pas utilisées pour inviter des entraîneurs à venir en observation alors que le budget n'était pas entièrement dépensé.

Décalage des moyens à disposition dans les structures par rapport à l'international. A ce jour, aucun club en France ne peut se comparer aux grosses structures internationales.

A ce niveau, seule la FFSG peut proposer et trouver des solutions.

Nécessité de trouver un équilibre sportif / financier dans les clubs pour la pratique du solo en France, dans la relation solo vers couple.

Le solo doit absolument être le réservoir du couple.

- **Analyse : les besoins**

Une structure nationale avec un référent national pouvant accueillir pour des stages réguliers les couples listés par la DTN. 1 référent national se déplaçant dans les structures pour suivre et appuyer les entraîneurs dans les structures entraînant des couples à potentiel (liste). Il pourrait coordonner les moyens de la discipline à travers tous les clubs et valoriser les passerelles visant le haut niveau couple.

Il est nécessaire de créer une réelle structure pour accueillir régulièrement les couples en regroupement.

L'idéal serait d'avoir ce type de structure par zone inter-régionale.

Plan de formation pour les entraîneurs : la pratique du couple à deux niveaux

- 1) **Formation pour les entraîneurs souhaitant développer le couple**
- 2) **Formation pour les entraîneurs sur la pratique du haut niveau : technique, encadrement, coaching, planification... formation s'adressant à des entraîneurs et structures ayant des couples d'un niveau national minimum**

Mise en place de passerelles entre les disciplines permettant la création de couples visant le haut niveau international juniors et séniors. Une aide aux clubs et sportifs (si délocalisation) permettant ces passerelles est peut-être à envisager. Le référent pourrait faire des propositions pour la création de couples venant du PA (Garçons ou filles PA/DG)

Il serait intéressant de lister les garçons artistiques susceptibles de rejoindre la danse en les localisant (ceux qui ne patinent pas en D1) et cela dès les catégories minimales et cadets.

Moyens à déterminer pour développer la détection des garçons dans les clubs de danse

La CSNDG soulève également le problème du recrutement des garçons dès le plus jeune âge.

Un recensement va être réalisé des licenciés garçons de – de 10 ans, – de 8 ans et – de 6 ans pour établir un constat.

Il est nécessaire d'attirer les garçons dans les clubs de danse sur glace. Une communication va être mise en place sous forme de flyers et de montages vidéos, de témoignages de couples sur leur discipline. Une vidéo sera réalisée lors des Championnats de France Juniors 2019.

TDF plus dense en participant couples.

Cela vaut surtout pour les couples minimales cadets car cela devient compliqué pour les couples qui participent à des compétitions internationales juniors.

Dans les petites catégories, certains couples partent « trop vite » à l'international au détriment d'une participation aux TDF. Il serait nécessaire d'établir des critères de sélection pour participer aux compétitions internationales (par ex : Autumn Cup + 2 TDF obligatoires)

LES OBJECTIFS DE LA CSN 2018/2022 :

- **Nouvelle politique sportive pour les solos, permettant de retrouver un niveau standard de la DG plus conforme aux exigences des couples ;**

Création du duo à partir de 2019/2020 sur les catégories Benjamins et minimales puis étendue sur 2 ans aux catégories cadets et juniors

Question sur les Séniors, Intérêts à déterminer

2019/2021 : Choix entre solos et duos puis DUOS à partir de 2022

Loïc COSNUAU rappelle que la création des duos figurait dans le programme de Didier GAILHAGUET pour lequel il a été élu.

Il rappelle également que la Synchro va passer discipline sport de haut niveau et que cette discipline va être dans une approche de recrutement qualitatif.

Après un long débat, la CSNDG propose le projet suivant :

- Le volume horaire des TDF ne permet actuellement pas de dégager du temps pour intégrer des duos. Il est donc proposé que les compétitions des catégories benjamins solos soient intégrées aux TIR qui disposent de temps suffisant. Néanmoins leur finale serait toujours un Championnat de France qui aurait lieu en même temps que la Coupe Inter-régionale Solo.
- La Coupe de France est supprimée pour l'ensemble des catégories car elle servait surtout d'apport financier pour l'organisation de la Coupe Inter-régionale et de nombreux forfaits étaient enregistrés.
- La catégorie Duos serait créée dès la prochaine saison pour les benjamins, sans condition de médaille. Les compétitions auraient lieu en même temps que les TDF et la catégorie duos bénéficierait d'un Championnat de France qui se déroulerait en même temps que les championnats de France solos. Le règlement des duos est totalement à écrire. La Commission des règlements en a la charge.

La question « d'interdire » des duos garçons est posée et Loïc COSNUAU doit interroger l'avocat de la FFSG à ce sujet. Par exemple, en natation synchronisée, il existe un duo de garçons.

La CSNDG a réfléchi brièvement sur ce que pourrait être une compétition Duos (cf. fiche en PJ). Ce projet reste bien évidemment à débattre avec les entraîneurs et les instances fédérales.

Le principe de deux épreuves pourrait être retenu :

1. Une Danse Imposée en shadow ou une Rhythm Dance
2. Une Danse Libre

2019 : Plus de garçon dans les catégories en mixité.

Création d'une catégorie garçon solo qui à terme doit permettre un transfert de tous les garçons vers le couple par le manque d'intérêt sportif du projet « solos garçons »

Séparation des garçons et des filles dès la saison prochaine au niveau national dès la catégorie benjamins.

Cette politique soit s'accompagner d'un discours et d'un règlement auprès des clubs ne voulant pas faire de couples et ayant des garçons

Cette idée est abandonnée.

Valorisation des TDF qui sont la vitrine de la DG en couple. Trop de couples partent en international dès les benjamins et cela au détriment de la présence en TDF. Imposer une règle de participation pour être sélectionné pour les championnats de France. Mise en place de scores minimaux élevés pour partir en international.

Format des compétitions couples : Objectifs à déterminer

- Gagner tous de suite ou performer en juniors :

1. **Selon les catégories mise en avant des bases indispensables et projection d'un développement cohérent pour du juniors haut niveau**
2. **Revoir la classification des catégories pour un étagement adapté au modèle français et ses problématiques**

Trois ans de benjamins minimales (1 seule catégorie)

4 ans cadets dont une année mixte cadets/Juniors

Le but est que tous les couples juniors fassent 5 ans en juniors

On s'aperçoit que nos couples performant en 5^{ème} ou 6^{ème} années juniors au niveau finale GPJ : donc valoriser cette constance par un étagement et une progression différente.

Il est nécessaire d'avoir une réflexion avec les entraîneurs, la CSNDG et la DTN.

LE PLAN D'ACTION (déclinaison opérationnelle du projet)

Objectifs : 80 à 100 couples en 2022/2023 dont 10 séniors et une base de 20 à 30 benjamins minimales

Une finale GP tous les 2 ans

Niveau des filles solos : Création des duos avec des exigences techniques élevées du couple

Moyens nécessaires :

Proposition de la CSNDG :

- FFSG / DTN / CSNDG :
Création d'un poste d'entraîneur national à disposition des clubs
- FFSG / DTN / CSNDG / LIGUES :
Organisation régulière de stages de regroupement
- FFSG :
Multiplier par 1,5 le nombre de Clubs de Danse sur Glace soit environ 15 clubs supplémentaires sur des pistes nouvelles ou existantes
- FFSG / CSNDG :
Campagne de communication pour promouvoir la Danse sur Glace auprès des garçons
- FFSG/CSNPA/CSNDG :
Création de passerelles entre l'Artistique et la Danse
- FFSG/DTN :
Accompagnement des entraîneurs notamment ceux qui n'ont pas les compétences suffisantes.
Les aides au financement des formations sont méconnues des Présidents de Clubs et des Entraîneurs. Nécessité d'un accompagnement.
- FFSG :
Pérenniser les couples existants en leur proposant des solutions par rapport à leur accueil et à la poursuite de leurs études lorsqu'ils doivent quitter leur club formateur.

ELABORATION CALENDRIER 2019/2020

Suite à la décision de création des Duos, les compétitions des catégories Benjamins 1^{ère} année et 2^{ème} année se dérouleront en même temps que les compétitions TIR.

Les compétitions Duos Benjamins se dérouleront en TDF.

La Coupe de France Solos est supprimée. Elle servait à alimenter la Coupe inter-régionale et faisait l'objet de nombreux forfaits.

Les Championnats de France solos Benjamins se dérouleront en même temps que la Coupe Inter-régionale.

Les Championnats de France Duos se dérouleront en même temps que les Championnats de France Solos.

Les Catégories d'âges restent identiques.

Summer Cup :

La date arrêtée au dernier week-end de Juillet. Dorine COUSIN va demander l'avis des entraîneurs concernés sur le choix de cette date.

2 formats sont proposés pour les catégories minimales et cadets :

- Danses imposées et programme libre avec un monitoring hors glace
- Dans libre uniquement avec un monitoring sur glace.

Dorine COUSIN interroge l'AFEDG pour avoir un retour des entraîneurs pour la réunion de Viry.

La compétition sera ouverte également aux catégories juniors et séniors

Le tarif sera fixé à 150 euros pour 2 épreuves et à 100 euros pour 1 épreuve.

Pour le Club organisateur, il va être étudié la possibilité d'une aide financière supplémentaire par le biais de la convention d'objectif.

La CSNDG va proposer l'organisation de la Summer Cup aux clubs de Villard, Lyon ou Saint Gervais.

Masters :

Loic COSNUAU a demandé en BE à ce qu'une annonce soit publiée pour que les tarifs soient clairement fixés.

La CSNDG souhaite que les couples ne paient pas 2 fois le tarif d'un compétiteur solo et que chaque compétiteur de couples soit récompensé individuellement.

Autumn Cup :

Elle aura lieu au début des vacances de la Toussaint.

Pour le cas où Lyon n'organiserait pas cette compétition, la priorité serait donnée aux clubs formateurs de couples.

Championnats de France juniors :

La date sera fixée dans le courant de semaine prochaine compte tenu de la proximité de la date actuellement retenue par rapport à la French cup

Organisation des autres Compétitions Nationales :

Cf tableau des priorités

Organisation des TDF :

Les candidatures seront à retourner au plus tard pour le 15 Mars 2019

Et Compte tenu de la proximité de la date du dernier TDF avec celle des BMC, la priorité des inscriptions sur le TDF4 A sera donnée aux clubs ayant des couples inscrits aux BMC.

Le TDF 4B prévoira que la compétition des couples s'effectue dans son intégralité le Samedi pour que les couples soient libérés le Dimanche et aient un temps de récupération plus important.

La Communication 267 a été élaborée et mise en ligne dans la foulée.

BILAN FINANCIER

PREVISIONNEL 2018 - CSNDG

BUDGET INITIAL

25 000,00 €

ENGAGEMENTS - DEPENSES au 31/12/2018

DESIGNATION	
Championnats de France Couples Juniors	2 500,00 €
Complément Championnats de France Juniors	880,00 €
Championnats de France BMC Limoges	2 500,00 €
Réunion CSNDG France Juniors	2 143,28 €
Réunion CSNDG Lyon	1 850,35 €
Championnats de France Solos Clermont Ferrand	1 000,00 €
Complément Championnats de France Solos Clermont Ferrand	958,80 €
Achat Carnets de classement et insignes	2 047,05 €
Achat matériel	4 741,85 €
Assemblée générale	2 112,76 €
Summer Tests	2 000,00 €
Autumn Cup	2 000,00 €
Formation juges nationaux du 29/07	1 370,07 €
Formation +5-5 Strasbourg 02/09	200,00 €
Séminaire CFOA 07/09	137,00 €
Formation Juges nationaux et JA des 06 et 7 Octobre	1 920,66 €
Formation CT ST 17 et 18 Novembre 2018	1 717,00 €
frais généraux	1 450,62 €
	31 529,44 €

RECETTES au 31/12/2018

DESIGNATION	
Ventes boutique CSNDG	2 984,00 €
Commande en cours boutique	635,00 €
Location du matériel CSNDG	1 890,00 €
Pénalités Clubs	900,00 €
	6 409,00 €

Solde au 31/12/2018

- 120,44 €

Un achat important de matériel informatique a été effectué en fin d'année pour permettre la diffusion en ligne des vidéos et des résultats des compétitions.

L'achat d'un système de casques sera à prévoir en 2019

Concernant le budget du contrat d'objectif, en l'absence d'information reçue sur l'utilisation de ce budget, la somme de 3.891 euros n'a pas pu être dépensée.

DIVERS

Les réunions des différentes commissions pourront se faire par Skype.

Il faut prévoir une réunion en début de saison pour remettre à jour le matériel compétition de la CSNDG.

Maxime BEAUGRAND saisira rapidement la Commission des Règlements pour des changements ou aménagements mineurs de réglementation.

Fin de réunion le Dimanche à 11H30

PJ :

DUOS	BENJAMINS
Définition d'un duo	Un duo est composé : - de 2 femmes - de 2 hommes ? (discrimination dans le sport ?) > Le Président de la CSNDG interroge l'avocat de la FFSG
Compétitions éligibles au duo	Tournois de France Championnats de Ligue Championnat de France Duos (en même temps que Championnat de France Solos Minimes, Cadets, Juniors, Séniors)
Catégories d'âge	A définir dans la communication CSNDG « catégories d'âge » : Même tranche d'âge que Solos Benjamin 1 et Solos Benjamin 2
Conditions de participation aux compétitions	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les conditions d'âge prévues pour la catégorie par la communication CSNDG « catégories d'âge » • Aucun niveau de test minimum n'est exigé pour chacun des compétiteurs du duo • Un concurrent d'une catégorie couple ne peut pas participer à une catégorie duo sur la même saison (hors rupture du couple en cours de saison) • Pour le championnat de France uniquement : le duo doit avoir participé à au moins 2 TDF sur la saison en cours dans la catégorie concernée. • Un classement national sera établi → liste de sélection avec 20 premiers duos pour le championnat de France
Contenu des épreuves	<ul style="list-style-type: none"> • Option 1 : 1 Danse Imposée en shadow et 1 Danse Libre • Option 2 : 1 Rhythm Dance + 1 Danse Libre
Facteurs de chacune des épreuves	<ul style="list-style-type: none"> • Rhythm Dance : 1.0 • Danse Imposée : 1.0 si 1 danse, 0.5 si 2 danses • Danse Libre : 1.0
Éléments interdits	<ul style="list-style-type: none"> • Portés • Sauts (ou sauts lancés) de plus d'une révolution ou sauts d'une révolution exécutés par les deux patineurs à la fois, • Se coucher sur la glace
Durée des épreuves	<ul style="list-style-type: none"> • Si Danse imposée : selon danse concernée • Si Rhythm Dance : 1 min 30' • Danse Libre : 2 min
Éléments requis	<u>Danse Imposée</u> <ul style="list-style-type: none"> • Prescription selon la danse patinée et choisie parmi les Danses retenues pour la catégorie Benjamin Solos, en shadow et avec axe constant

	<p><u>Rhythm Dance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rythme : Tango ou Valse ou Fox Trot • 1 Séquence de danse imposée à définir selon le rythme retenu et choisie parmi les Danses retenues pour la catégorie Benjamin Solos, en shadow et avec axe constant • 1 Séquence de Pas demi-diagonale ou demi-médiane démarrant obligatoirement d'un angle ou du début de l'axe longitudinal • 1 Série de Twizzles Synchronisés <p><u>Danse Libre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Pirouette ou Pirouette Combinée (en positions) • 1 Série de Twizzles Synchronisés • 1 Séquence de Pas Médiane ou Diagonale sans se toucher ou 1 Séquence de Pas demi-diagonale ou demi-médiane démarrant obligatoirement d'un angle ou du début de l'axe longitudinal en Positions • 1 Élément Chorégraphique : Attitude synchronisée
Niveaux	Renvoi aux niveaux des Couples Basic Novice avec plafond niveau 1
GOE	-5 à +5 (même grille que Couples ISU)
Composantes	<p>Danse Imposée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Skating Skills • Performance • Timing <p>Rhythm Dance ou Danse Libre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Skating Skills • Performance • Interprétation
Déductions	Idem Couples ISU
Validation de tests	Concerné si danse imposée Non concerné pour le reste des épreuves
Coefficient composantes	<ul style="list-style-type: none"> • Facteur 0.7 si Danse Imposée • Facteur 0.8 si Rhythm Dance • Facteur 1.0 en Danse Libre